



Réunion du Comité Directeur du 18 septembre 2020

BALADOU Chantal	ok	BALSO Nathalie	ok	BOURY Fabien	ok	BRISSET Ludovic	ok
DISPERATI Alain	ok	DUTHOIT Noémie	Exc	FOREST Vivien	ok	FRANQUET Anna Léa	Exc
GUEBEY Rémy	ok	IRIBARNES Yves	ok	JEROME Elisabeth	Exc	MERMILLOD Amandine	Abs
MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok	RUFFON Roland	Abs	THIBAUT Guillaume	Exc

Début de la réunion 20h10

1/ Compte-rendu du dernier comité :

Adopté par l'ensemble des participant du Comité Directeur.

2/ Gilets techniques pour les nouveaux encadrants :

Pour reconnaître les bénévoles et pour assurer une certaine visibilité du club, un gilet technique floqué avait été offert en début d'hiver. Les membres du C.D valident la nouvelle commande pour les encadrants impliqués depuis quelques mois. Il reste à voir avec Versant Nord la faisabilité de cette commande en petite quantité.

3/ Reprise d'activités malgré mesures COVID-19 :

La FFCAM a communiqué tardivement concernant les règles sanitaires COVID-19. Il a fallu réfléchir pour certaines de nos activités quant à l'organisation.

La majeure partie des activités sont assurées en respectant les règles sanitaires demandées.

Concernant l'escalade jeunes, des questions se posent concernant le prêt du matériel pour 2 séances consécutives.

Le yoga est le plus impacté : moitié moins de places ouvertes ; un impact financier sera à prévoir.

4/ Annonce du Tiers-Sortant et Assemblée Générale 2020 :

- L'AG se tiendra le 20 novembre 2020 à l'Espace Au cœur des vallées à Thônes. Les convocations devront être envoyées au plus tard le 3 novembre.

Ceci-étant, l'organisation pourra être revue selon l'évolution des règles sanitaires COVID-19. Se pose la question d'une réunion virtuelle.

- Annonce du Tiers-Sortant : Chantal, Yves, Fabien, Ludovic, Roland, Mélisande (démissionnaire)

5/ Mise à jours du site internet du club :

Un bénévole s'est proposé pour assurer la mise à jour du site internet. Les membres du C.D échangent sur l'organisation de l'alimentation du site (photos et articles).

6/ Budget Prévisionnel

A la dernière réunion, la première esquisse du Budget Prévisionnel avait amené un certain nombre de débats. Le résultat était fortement négatif (-14 000€) en effet, le développement de la formation et les actions jeunes amènent un effort financier non négligeable.

Quels sont donc nos choix pour tendre vers l'équilibre ? Sont exposés les différents leviers sur lesquels nous pourrions jouer :

* volet formation : Le remboursement des inscriptions aux formations du 2^{ème} niveau pourraient se faire en 3 fois : 1^{er} remboursement le moment même de l'inscription, 2^{ème} partie à la fin de la 1^{ère} année d'encadrement d'activité, 3^{ème} partie à la fin de la 2^{ème} année d'encadrement. Cela réduirait des deux tiers le résultat négatif de cette commission du club, tout en se rappelant que cela reviendrait à simplement décaler les dépenses sur les exercices suivants.

Echanges entre les membres du C.A pour donner suite à certains doutes concernant cette proposition. En effet, faire payer les futurs encadrants amène le risque de les démotiver/de ne pas les fidéliser. **Réfléchir à établir une Charte de bonne conduite et la faire signer par tout bénéficiaire de formation** paraît plus judicieux.

Certaines Commissions ont trouvé des motivés pour de l'encadrement. Dans quelques années, il y aura moins de frais à envisager, et ce grâce à leur présence. C'est un investissement à moyen terme.

* Alpinisme :

Il sera possible de supprimer certaines collectives encadrées par un professionnel. La proposition de sortie proposée cet automne à la charge complète des participants semblent avoir du succès (30 réponses). Organisation à utiliser pour la suite en complément des sorties assurées par nos encadrants.

* Ecole D'Aventure, Groupe Autonomie :

La participation pourrait être ré-évaluée à 300€, soit 25€ par journée (sorties assurées par des professionnels pour la majeure partie).

* Ecole D'Aventure, Groupe Ski Hors-Piste :

Proposition de ré-évaluer le montant de la participation (200€ à la place de 150€). Temps d'échange amenant à certains doutes sur la pérennité de l'activité sur du Moyen Terme.

Après discussion, le C.A décide de rester au 150€.

* Ecole Escalade jeunes :

Les dépenses ont été revu à la baisse. En effet, le club a réglé le gîte pour le séjour d'escalade hors département. Le séjour ayant été annulé, la réservation du gîte est assurée pour l'an prochain. Proposition d'action comme une tombola. Après discussion, la Commission propose de réfléchir à trouver des actions pour amener des recettes lors du prévisionnel 2021.

* Ecoles Jeunes :

Le montant des subventions auprès de la CCVT est ré-évalué avec comme arguments les actions engageant des frais pour le Groupe Autonomie, ainsi que le projet Ecoles Passerelles impliquant la MFR de l'Arclosan et le Lycée St Joseph.

BILAN : Après une heure d'échange, l'équilibre n'est toujours pas trouvé. Sachant qu'il est possible de présenter un Budget Prévisionnel déséquilibré, le C.D estime que la somme à disposition sur le Livret permettra, le cas échéant, l'équilibre des comptes.

S'en suit deux propositions liées au budget du club :

* Rehausser la part club pour 2021 (8€). Ce point devra être validé par les adhérents à l'AG 2020.

* La participation de 15€ pour l'escalade est discutée. Certains estiment qu'il n'est pas équitable que les grimpeurs payent double (part club + une partie de cette cotisation escalade). Il est proposé de ramener la cotisation escalade à 5€

D'autres membres considèrent que ce montant est dérisoire, de ce fait il ne serait pas judicieux de revoir le montant à la baisse. De plus, certains membres rappellent que le CAF est un club multisport, de ce fait, les participations représentent un apport collectif aux différentes activités.

Vote du C.D concernant l'augmentation de la part club à 8€ et cotisation escalade ramenée à 5€ (si l'AG vote l'augmentation de la part club)

Résultat du vote : 7 pour, 2 contre, 1 abstention

En note : Si cette décision est validée en AG, elle sera effective début septembre 2021.

7/ Question diverse

Le C.D apprend un heureux évènement concernant deux bénévoles impliqués dans le club.

Le Président pose la question au C.D de la possibilité d'offrir un cadeau de naissance de la part du club. Après discussion, il paraît plus judicieux de ne rien proposer au nom du Club.

Clôture de la séance 22h30